



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**

une revue Gallia  
Grand Est | 2016

---

## L'agglomération antique de Senon-Amel

Prospection thématique (2016)

Simon Ritz

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33714>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Simon Ritz, « L'agglomération antique de Senon-Amel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 02 mai 2021.  
URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33714>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# L'agglomération antique de Senon-Amel

Prospection thématique (2016)

Simon Ritz

---

- 1 L'agglomération de Senon-Amel fait l'objet de nouvelles recherches depuis près de trois décennies : des prospections pédestres et aériennes sont régulièrement effectuées dans la région depuis le début des années 1990 ; six opérations préventives ont été conduites dans le village de Senon depuis 2002 ; sept campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées à Senon et Amel-sur-l'Étang entre 2007 et 2014, sur une surface totale de 164 ha. Ce programme de prospection thématique a été mis en place en 2015 (campagne annuelle 2015, programme trisannuel 2016-2018) et s'est attaché, au cours des deux premières campagnes, à la reprise des données existantes afin d'établir un bilan documentaire, de mettre en perspective les données collectées et de dégager de nouvelles problématiques de recherche.
- 2 L'analyse des données spatialisées a permis d'appréhender assez précisément la topographie de l'agglomération, qui présente la caractéristique remarquable de se développer sous la forme de deux pôles de vestiges distants de 1,5 km. Celui de Senon, au nord, est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. et correspond à une agglomération d'une quarantaine d'hectares organisée autour d'une vaste place publique centrale (2,5 ha), sur laquelle a été repéré un sanctuaire comprenant au moins trois temples. Le centre public se prolonge vers le nord-est, sous la forme d'un quartier orthonormé comprenant un théâtre et des thermes. Les quartiers résidentiels et artisanaux se développent tout autour du centre monumental et s'inscrivent dans trois modèles distincts au moins : des habitats en bande structurés par un parcellaire lanière ; des habitats sur cour de statut élevé ; des habitats de plan simple, composé de deux petites pièces symétriques. Un de ces quartiers, situé au sud de la place publique, a été largement oblitéré par la construction d'un ouvrage militaire (*burgus*) au Bas-Empire, sans doute dans le dernier tiers du III<sup>e</sup> s., voire au début du IV<sup>e</sup> s. Cette fortification doit peut-être être mise en relation avec la découverte fortuite d'un trésor monétaire au début du XX<sup>e</sup> s., dont l'enfouissement est daté des années 259-260. Le site d'Amel, au

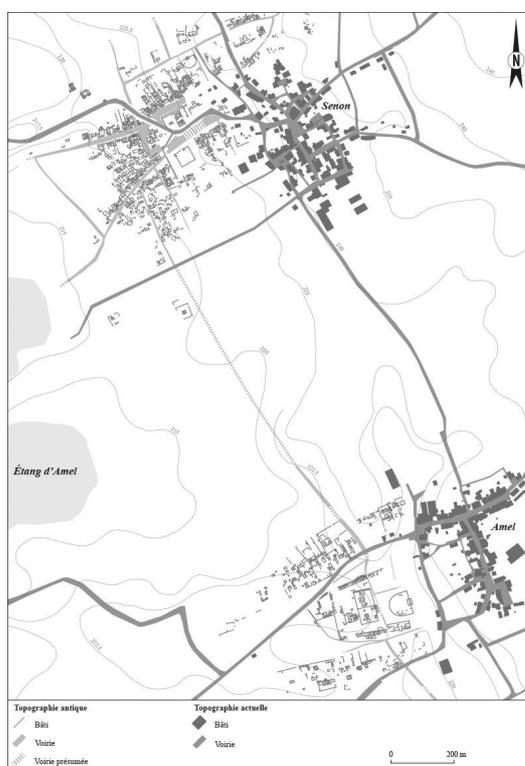
sud, n'a été révélé qu'en 1997 par les prospections aériennes. Il est structuré par une esplanade trapézoïdale de 5 ha, qui comprend deux enceintes cultuelles à édifices multiples (dont cinq temples au moins), des thermes et un théâtre, ainsi que deux autres groupes de structures dont la fonction exacte ne peut être précisée, mais qui présentent assurément un caractère monumental. Des quartiers périphériques se développent au nord et au sud de l'esplanade monumentalisée, au-delà d'espaces de circulation, et portent la superficie de ce second pôle d'occupation à une vingtaine d'hectares. Ils se distinguent très nettement des modèles observés à Senon : par leur structuration d'abord, qui prend la forme de deux grandes « bandes » agglomérées organisées par des enclos rectangulaires ou trapézoïdaux ; par leur architecture ensuite, qui s'inscrit dans des modèles caractéristiques des établissements ruraux. Ces rapprochements, qui ont déjà été observés pour d'autres grands complexes culturels, invitent à s'interroger sur les fonctions de cet habitat groupé périphérique.

- 3 Cette connaissance extensive de la configuration spatiale de l'agglomération contraste assez fortement avec notre compréhension encore lacunaire de sa chronologie qui, en l'absence d'opération de fouille programmée depuis 1970, ne peut être abordée qu'au travers des fenêtres réduites de l'archéologie préventive ou, au contraire, de la vision extensive mais imprécise offerte par des ensembles mobiliers privés de leur contexte. Un schéma chronologique général peut néanmoins être brossé à grands traits. Les premiers indices identifiés à Senon sont attribuables à la fin de La Tène B ou à La Tène C, mais les modalités de cette occupation nous échappent encore totalement. Aucun élément n'assure pour l'instant une continuité jusqu'à La Tène finale ; une période attestée dans les secteurs récemment fouillés à Senon, ainsi que par du numéraire gaulois et républicain découvert anciennement. Si une occupation gauloise de Senon peut donc être considérée comme attestée, il est encore trop tôt pour y reconnaître avec certitude un habitat groupé. La chronologie d'Amel est exclusivement fondée sur du mobilier recueilli en surface et reste donc très mal assurée. Des éléments protohistoriques en quantités non négligeables pourraient suggérer une fréquentation du site dès La Tène finale, mais ce matériel est peut-être résiduel. Il n'est donc pas possible, pour l'instant, de trancher entre une origine laténienne du site et une fondation *ex novo* à l'Époque romaine. Les deux sites semblent en tout cas faire l'objet d'une occupation importante dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. et jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. au moins, écartant ainsi l'hypothèse d'une succession d'occupation. À Senon, la transition vers l'Antiquité tardive pourrait passer par un schéma de contraction et de redéploiement de l'occupation vers le sud-ouest de l'agglomération, qui est peut-être lié à la militarisation de ce secteur dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. Les données chronologiques issues des opérations préventives et des prospections récentes invitent en tout cas à nuancer l'importance de l'occupation tardive de Senon : l'hypothèse d'une continuité jusqu'à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s. était essentiellement fondée sur les séries monétaires (de La Tène finale à Valentinien II) inventoriées au XIX<sup>e</sup> s. par Félix Liénard, qui cumule les monnaies provenant de Senon et d'Amel, que nous savons aujourd'hui être deux pôles distincts. Les troubles de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., perceptibles au travers de l'enfouissement du trésor monétaire et, sans doute, de l'édification de la fortification, continuent d'apparaître comme une rupture importante dans la trajectoire chronologique de Senon. Une occupation du IV<sup>e</sup> s. est au contraire bien attestée à Amel, notamment par une importante série monétaire issue de prospections récentes. Elle suggère que la fréquentation du site se poursuit jusque dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> s. au moins, malgré une probable inflexion au milieu du siècle.

Le terminus est provisoirement fourni par des émissions valentiniennes. Quelques éléments d'instrumentum pourraient même évoquer une continuité ou une réoccupation du site à l'Époque mérovingienne, pour laquelle une nécropole est signalée à environ 1 km au sud du site antique. Les nouvelles données disponibles permettent donc d'envisager l'hypothèse d'un déplacement de l'occupation, faisant d'Amel le pôle principal au haut Moyen Âge au détriment de Senon : le village fait l'objet d'une mention écrite dès 707, comprend un *castrum* et un chapitre d'homme au <sup>x</sup>e s., puis un prieuré bénédictin en 1032, qui fonctionnera jusqu'au <sup>xviii</sup>e s.

- 4 Malgré ces avancées, de nombreuses questions restent en suspens, en particulier en ce qui concerne l'origine et le rôle du schéma urbain bipolaire au sein de l'espace civique antique. La configuration urbaine apparaît donc comme une des principales originalités de l'agglomération de Senon-Amel et constituera la problématique structurante des prochaines campagnes de ce programme de recherche.

Fig. 1 – Plan général de l'agglomération antique de Senon-Amel



D'après les prospections géophysiques et aériennes, les fouilles anciennes et les opérations préventive.

SIG/DAO : S. Ritz ; données : F. Drexel 1918, Géocarta, Inrap, IGN.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1JnHoSskED>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtLeYvaeGakQ>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrhF5yS0lcy>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtI577LaqYTP>

**Année de l'opération** : 2016

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>